



MAIRIE
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

*Objet : Projet de station Cœur de Chartreuse -
Mise en place du « Comité d'échanges »*

Copies :

- *Marc GAUTHIER - Maire de Saint Pierre d'Entremont*
- *Cécile LASIO - Vice-présidente au tourisme de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse*
- *Pascal VIE – SSDS*
- *Jessica MUZET - Présidente de l'ESF*
- *Frédéric BENEDETTI - Président de l'UCC*

Mme Anne LENFANT
Présidente de la Communauté de communes
Cœur de Chartreuse

Saint Pierre de Chartreuse, le 8 septembre 2021

Madame la Présidente,

Ce mardi 7 septembre a été adoptée par le Conseil Communautaire la délibération visant à confier à SSDS la gestion du domaine skiable Cœur de Chartreuse pour la saison 2021/2022. Dans ce cadre, il a été décidé la mise en place d'un « comité d'échanges », réunissant SSDS, des représentants de la Communauté de Communes, des Communes support stations et des socio-professionnels liés à l'activité ski.

Par le présent courrier, je vous demande ainsi de bien vouloir réunir sans attendre ce Comité d'échanges, pour nous permettre de préparer ensemble et nous accorder collectivement sur un plan d'actions d'urgence, multi-acteurs, pour réussir la saison hivernale qui s'annonce. L'enjeu est majeur, tant sur le plan économique que social (« 450 emplois directs ou indirects » sont en jeu).

Dans ce nouveau cadre de transition du domaine skiable et de diversification 4 saisons dans lequel la Communauté de Communes a décidé de s'engager, de multiples sujets sont à travailler ensemble, en définissant qui doit faire quoi :

- Organisation de l'espace débutants ski alpin et son accueil
- Offres de pistes (piste de La Scia, ...) / Solutions d'enneigement du bas de la Combe de l'Ours
- Diversification : Espace(s) luge(s) / snow-park(s) / Parcours raquettes / Espace ski de rando / ski joering / ...
- Salles hors-sac
- Procédures de sécurité et secours de la station / Sécurité et accessibilité du hameau des Essarts
- Accessibilité de la station : jalonnement, aménagement d'un giratoire provisoire au Planolet
- Offre de parkings au regard des besoins et de la fréquentation
- Systèmes de navettes entre les bourgs, les parkings et les départs station, services Transaltitude et Skiligne
- Dénéigement de la route jusqu'aux Essarts ou accueil de nouvelles glisses sur la route ?
- Offre de restauration sur le périmètre de la station / Offre de location de matériels / ...
- Information / communication
- Etc.

Le délai est très court pour tout définir et mettre en place dans les meilleures conditions, d'ici décembre prochain. Je me tiens donc à disposition pour des premières réunions de travail dès ce début du mois de septembre. Nous pourrions nous fixer le planning suivant : septembre->mi-octobre : définition du plan d'actions multi-acteurs; mi-octobre->mi-décembre : mise en œuvre des actions.

Dans l'attente de propositions de dates de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, Stéphane GUSMEROLI

